

Procès-verbal - assemblée générale extraordinaire APRÈS-GE
10 novembre 2015

Maison des Associations, Genève, de 18h30 à 21h00

Présents : 28 personnes

Excusés : *Organisations*: Coopérative de soins infirmiers (CSI), ASHOKA, EKI-Thé, Plate-forme des associations d'aînés, Banque Alternative Suisse (BAS), Entreprise sociale l'Orangerie, Pro-Jet, Arcade Shiatsu, Association romande des Magasins du Monde.

Membres particuliers : Caroline Piffaretti, Gaëlle Sennebier-Giousse, Virginie Studemann Whatier, François Courvoisier, Isabelle Hillenkamp, Thierry Pellet, Ibrahima Guisse, Laurent Flavia, Sigrid Belck

Président d'AG : Sandrine Meyer-Chanson

PV: Paula Moura, Mathieu De Poorter, Lara Baranzini

Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour, énoncé des divers
2. Parole aux membres de la Chambre de l'ESS,
3. Modifications de statuts (document en annexe)
4. Développement des échanges commerciaux entre les membres de la Chambre
 - a. Présentation des enjeux
 - b. Présentation du projet « Léman », monnaie complémentaire transfrontalière
 - c. Présentation du projet de portail ESS
 - d. Discussion
5. Divers : Jérôme Laederach concernant la prise de position AGOER et INSOS Genève

• **Introduction / intervention de Régis de Battista, relative aux 2 initiatives lancées par la FEA**

La Parole est donnée à Régis De Battista, lequel nous lance un appel au secours afin de nous sensibiliser et nous mobiliser sur les enjeux de ces deux initiatives qui sont à déposer au plus tard pour le 15 décembre. En effet, il devient urgent d'agrandir le bâtiment, afin de répondre aux besoins des usagers qui nécessitent des salles plus grandes, avec une capacité d'accueil de 200-300 personnes, mais également afin d'améliorer l'insonorisation des salles. Régis de Battista mentionne que tous les frais relatifs à des travaux déjà effectués, l'ont été uniquement à sa charge. Aucune aide financière de la part de la VdG ni du Canton. Cette situation n'est plus soutenable. D'autant plus que ce serait injuste que ce soit aux locataires de subir d'éventuelles hausses de loyer, sachant que la majorité d'entre eux vit essentiellement de subventions.

Questions/réponses/suggestions

Parole à Eric Rossiaud (Codha) :

- *Je suggère que la Chambre fasse un mailing avec l'initiative à ses membres pour effet de levier.*

Régis de Battista :

- *pour moi ce n'est pas la meilleure solution, les emails n'ont pas assez d'impact. Je préfère par courrier postal.*

Parole à René Longet :

- *Est-ce que toutes les associations locataires se sentent concernées ?*

Régis de Battista :

- *Cela dépend.. disons que la moitié est sensibilisée et engagée...*

Parole à René Longet :

- *Il faut absolument lancer un message alarmiste ! C'est maintenant ou jamais*

Parole à Christian Sutter :

- *Que se passera-t-il si les 2 initiatives ne passent pas ? Quel est le volume d'associations qui peinent à trouver des locaux ?*

Régis de Battista :

- *A ce jour, nous avons une liste d'attente d'environ 40 associations.*

Concernant l'appui de la Chambre (newsletter dédiée à ce thème) Régis de Battista nous remercie mais juge cette démarche insuffisante. Il demande donc à la Chambre d'adresser un courrier à tous ses membres pour faire adhérer le plus grand nombre à cette initiative. Régis de Battista est prêt à prendre en charge les frais d'envoi ainsi qu'offrir une aide à la mise sous pli. Actuellement uniquement 4000 signatures ont été récoltées, ce n'est pas suffisant, il faudrait atteindre au moins les 8000 d'ici le 15 décembre.

OK, demande acceptée par l'Assemblée

1. Approbation de l'ordre du jour, énoncé des divers

- L'ordre du jour est accepté.

2. Parole aux membres de la Chambre de l'ESS

RAS

3. Modifications de statuts

L'assemblée adopte les modifications des statuts proposées en vue de l'obtention de l'exonération fiscale.

Les statuts à jours sont disponibles ici : <http://www.apres-ge.ch/node/32128>

4. Développement des échanges commerciaux entre les membres de la Chambre

- a. Présentation des enjeux
- b. Présentation du projet « Léman », monnaie complémentaire transfrontalière
- c. Présentation du projet de portail ESS
- d. Discussion

a. Présentation des enjeux

Renforcer les échanges commerciaux pour développer l'ESS

2 grandes actions : la foire économique et le portail de consomm'action

Sont-ils de bon média / outils / moyens pour renforcer les échanges commerciaux ?

Autre action : la monnaie complémentaire (sera présentée ultérieurement)

Actions ponctuelles de la Chambre : action de Noël, parcours ESS, NL, etc. Quelle utilité ?

Se prononcer sur l'utilité de chacune des actions et se commenter sur le type de format

Echanges et commentaires :

- En général les actions proposées sont utiles mais doivent être améliorées
- Les moyens de la Chambre étant limités, il est nécessaire de prioriser. Le moyen fédérateur est le Léman, sur lequel les ressources devraient être concentrées

- Existe-t-il des statistiques sur le portail de consommation ? Oui, et elles sont bonnes pour un site internet à vocation locale. Des chiffres plus précis peuvent être donnés en cas de besoin.

- Communication sur les choix faits ? Appel aux membres pour une mobilisation des membres ?

b. Présentation du projet « Léman », monnaie complémentaire transfrontalière

c. Présentation du projet portail ESS : voir point a.

d. Discussion (sur le projet « Léman »)

- Des discussions sont en cours pour transférer les fonds constitués par le Léman à la Banque Alternative Suisse (actuellement à la Poste)

Questions/réponses

- *équilibre et diversité des prestataires : veille ?*

Pour l'heure, il est possible de recharger les Lémans ainsi que de se faire payer en Lémans pour un certain pourcentage. Pour le nantissement, le Grand défi est d'élargir la communauté. Pour crédit mutuel, l'enjeu est de trouver les plafonnements de crédits/débits pour que le système fonctionne. Le crédit mutualisé doit rester équilibré

- *systèmes présentés séparément. Pour les primes aux salariés : comment faire ? Crédit ou Léman ?*

Pour le moment il est difficile de fusionner les deux systèmes car il faut garder l'équilibre dans le système crédit mutuel. Dans le cas des salariés, ils peuvent en tant qu'individus, être membres du crédit mutualisé, sans droit de changer en CHF.

Actuellement le système SARDEX est étudié, pour savoir comment ils l'on conçu.

- *Plus de membres = plus d'équilibre. L'étape de la mise en place du Léman doit être une phase de démarchage. APRÈS-GE pourrait mobiliser les membres particuliers pour aller faire ce démarchage. Il faut de la main d'oeuvre : les membres particuliers peuvent aider. Si on y arrive, plus de succès pour ESS dans la région que le portail et la foire...*

Le démarchage a déjà démarré par secteur. On a déjà du matériel de promotion et une équipe de démarche est formée actuellement. Appel démarchage par quartiers. Petits groupes de personnes inscrites qui marchent très bien. Deuxième axe : les filières. Type de bien/service par filières. Multiplicateurs dans les entreprises.

- *Ne voit rien de solidaire au projet. 0 % pour la collectivité. Où est le mécanisme collectif et solidaire direct ?*

- *Garantie de fonds propres ? Pas innocent pour la réputation de la Chambre.*

Compte à hauteur des Lémans qui circulent est essentiel. Pour le crédit mutualisé, il y a une cotisation annuelle pour constituer une réserve.

- *Effort conjoint de Léman et APRÈS-GE et s'assurer que les membres du Léman soient en phase avec valeurs de ESS*

- *Il y a des échanges qui se font déjà. Faudrait-il tracer ces échanges ?*

- *Jusqu'où peut-on considérer être « local » ? Limite territoriale.*

La monnaie ne peut pas être arrêtée. Des Vaudois et des Valaisans sont intéressés. On ne sait pas, on ne peut pas prévoir. Si on trace les échanges les échanges restent dans un univers clos. Possibilité de faire des échanges entre monnaies locales.

Demande supports de promotion pour démarcher.

5. Divers : Jérôme Laederach prise de position AGOER et INSOS Genève

Parole à Jérôme Laederach concernant la prise de position de l'AGOER et INSOS Genève :

Etablissements dans domaine handicap. Position commune pour faire opposition aux coupures linéaires dans le secteur. Ecart politique public voulu dans le domaine de l'handicap et les moyens mis à disposition.

Jérôme Laederach demande le soutien de la Chambre sur cette prise de position. Beaucoup de membres de INSOS sont membres de la Chambre, il apparaît donc normal de relayer et soutenir cette prise de position.

Parole à Christophe Barbey : Je me questionne sur cette prise de position politique. Peut-elle représenter un danger pour la Chambre ?

Si pas d'opposition on va de l'avant.

Vote :

Avec 1 abstention, nous allons donc soutenir la prise de position.

L'Assemblée Générale est levée à 21h00 par Sandrine Meyer-Chanson qui remercie tout le monde.

Fait à Genève, le 12 novembre 2015